Au fil de Gavray-sur-Sienne

Toute l'actualité de votre commune





















«L'envie des habitants après ces quelques mois si particuliers».

«Notre foire Saint-Luc a été un moment formidable».

« Nous, élus, avons ce devoir de pédagogie, d'explications et de transmissions».

MENTIONS LEGALES

Directeur de la publication : Sébastien LECOMTE, Maire

Editeur:

Mairie de Gavray-sur-Sienne 4 place de la mairie 50450 GAVRAY-SUR-SIENNE

Rédaction :

Commission communication Coordination: Nathalie TAPIN

Imprimeur:

Imprimerie LECUIROT Zone artisanale route de Coutances 50450 GAVRAY-SUR-SIENNE

Date de fin de rédaction : 15/12/2021

Edito du Maire

L'année 2021 s'est achevée, qu'en retenez-vous ?

2021 a vu se concrétiser plusieurs beaux dossiers et s'est achevée avec de nombreux projets en cours, ce qui laisse augurer une suite de mandat riche.

Vous en retrouverez dans ce document la rétrospective et la présentation des projets 2022.

Si je devais m'attarder quelques instants sur 2021, je retiendrais dans un premier temps, l'envie des habitants après ces quelques mois si particuliers. Nous avons pu mesurer, pendant cette période, combien cet esprit de convivialité, d'échanges nous était nécessaire et nous avait manqué. Quel bonheur de pouvoir se retrouver pour faire du sport ou tout autre activité!

Même si nous étions encore contraints par les distanciations et gestes barrières, Gavray-sur-Sienne a eu l'honneur d'accueillir le 15 juillet dernier, le secrétaire d'Etat à la ruralité, Joël GIRAUD, pour échanger sur le programme national « Petites Villes de Demain » dans lequel nous sommes inscrits avec les villes de Coutances et Agon-Coutainville, aux côtés de la communauté de communes Coutances mer et bocage. Ce programme ambitieux vise à permettre aux collectivités sélectionnées de bénéficier d'accompagnements supplémentaires pour leur développement. Nous aurons l'occasion prochainement d'y revenir plus en détail.

Enfin notre foire Saint-Luc a été un moment formidable de gaîté, bonheur et convivialité. Quel plaisir de retrouver exposants et visiteurs pendant 3 jours, accompagnés par un soleil magnifique. Cette manifestation restera pour la nouvelle équipe municipale un moment fort de cohésion et de plaisir de travailler ensemble. Je salue l'engagement de tous, sans oublier l'ensemble des agents, qui par leur motivation et implication ont permis que cette foire soit couronnée de succès !

Si vous deviez mettre en exergue un événement, un fait particulier en 2021 ?

Je suis très attaché à la citoyenneté, aux valeurs de la République et à la tolérance. Je reprenais pendant la campagne électorale de 2020, cette phrase de Destouches, du 18éme siècle qui disait : « la critique est aisée mais l'art est difficile ». Nous, élus, avons ce devoir de pédagogie, d'explications et de transmissions. A ce titre, je suis très heureux des relations que nous avons nouées avec les établissements scolaires et des différents projets menés et à venir.

Je remercie les directeurs de ces établissements et leurs enseignants qui ont permis aux élèves de CM2 et 6éme d'organiser les élections de délégués de classe dans notre mairie. Voilà un beau moment de démocratie et d'échanges!

En revanche, je suis frappé par le si peu de participation aux dernières élections. Nos aïeux se sont battus pour obtenir le droit de vote, acquis en 1848. Les femmes ont dû batailler 1 siècle pour l'obtenir en 1944. Et en 2021, 2 électeurs sur 3 ont jugé bon de ne pas utiliser ce droit!

Espérons que ce ne sera qu'une mauvaise parenthèse et que dès cette année, la participation redeviendra exemplaire.

Quels projets pour 2022 à Gavray-sur-Sienne ?

Le début d'année sera marqué par la réfection de la toiture de la mairie de Gavray-sur-Sienne.

Les études pour l'agrandissement de la station d'épuration sont en cours et aboutiront cette année.

Concernant la voirie dans le bourg, nous avons pris le parti pour l'ensemble des travaux, de réaliser en priorité les rénovations de canalisations, avant de refaire la surface roulante.

Par ailleurs, notre responsabilité d'élus est de se projeter et d'imaginer notre territoire à dix ou vingt ans. Raison pour laquelle j'ai proposé au conseil municipal d'être accompagné par un prestataire pour cette démarche. Nous y intégrerons les études antérieures et prendrons en compte les nouveaux modes de vie. Cela passera nécessairement par une évolution du Plan de Prévention des Risques d'Inondations, en vigueur depuis 2004 et qui aujourd'hui pénalise le développement du cœur de bourg. Je sais pouvoir compter sur les Services de l'Etat pour nous accompagner dans cette démarche. La Sienne est un vrai atout environnemental, touristique. Sachons en faire une force plus qu'une faiblesse!

La jeunesse est un vrai enjeu pour notre commune. Nous savons que le maintien de l'ensemble des services publics nécessite l'arrivée en nombre de jeunes couples avec enfants ou projetant de fonder une famille et ainsi utilisant les infrastructures gérées par la collectivité.

Pour créer cette dynamique, il est important que les structures en place échangent. Nous sommes fiers de contribuer à cette relation entre les différentes entités présentes sur notre commune : centre multi-accueil, école maternelle et élémentaire, collège, associations...

La création du potager à l'école, la carte d'orientation notamment pour les élèves du collège, l'engagement des jeunes collégiens au portage des courses sur le marché du samedi matin, la présence de la mini-entreprise du collège sur le marché, l'accueil des élèves de 6^{ème} et de CM2 à la mairie, sont autant d'exemples qui illustrent notre volonté de créer ces passerelles et surtout d'accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la vie citoyenne.

Nous travaillons depuis plusieurs mois avec nos voisins d'Hambye pour construire un projet de santé qui doit nous permettre d'accueillir prochainement des médecins généralistes. Les difficultés, rencontrées par de multiples territoires en France, nous les connaissons également. Après deux rencontres infructueuses avec deux médecins généralistes, nous poursuivons activement nos travaux et recherches avec les professionnels de santé de nos territoires.

Enfin, nous avons la chance de disposer d'un centre de secours sur notre commune. Véritable soutien et service à la population, ces femmes et hommes sont quelques fois démunis faute d'effectifs nécessaires pour partir en intervention. Vous trouverez dans ce bulletin plus en détail la présentation de ce centre et des personnes qui donnent de leur temps pour venir en aide à la population.

Je vous présente au nom du conseil municipal de Gavray-sur-Sienne tous mes meilleurs vœux ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, pour cette année 2022!

Sébastien LECOMTE

Bien à vous



SOMMAIRE

| Travaux | p 4 |
|-------------------------------|-----------|
| Le budget | p 5 |
| La Foire Saint Luc | p 6 - 7 |
| L'urbanisme | p 8 - 9 |
| Environnement | p 10 |
| CCAS | p 11 |
| Dossier Pompier | p 12 - 13 |
| Scolaire et jeunesse | p 14 - 15 |
| Vaccination | p 16 |
| Les nouvelles entreprises | p 17 |
| Communauté de communes | p 18 - 19 |
| Recensement | p 20 |
| Calendrier des manifestations | p 21 |
| Les expositions de l'année | p 22 |
| Rétrospective de l'année 2021 | p 23 - 24 |



Un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Franck Lefranc, Philippe Vastel a rejoint l'équipe municipale le mardi 7 décembre.

Il fait désormais partie des commissions « Travaux Bâtiments, Voirie et accessibilité », « Foires et marchés du bourg » et « Foire Saint Luc ».

Tous les conseillers lui souhaitent la bienvenue et plein d'épanouissement dans ses commissions.

Un retour sur les travaux réalisés

Espaces verts

Un 1er diagnostic des arbres de la commune a permis d'engager une formation des agents sur la taille douce avec Karine Marcilly, arboriste grimpeuse. Cette action a pour but de sauvegarder et valoriser notre patrimoine arboré. Cette phase de réflexion se poursuit par un partenariat avec le Lycée Métiers Nature Coutances. Une classe de BTS en aménagements paysagers va étudier la gestion de nos espaces verts.

Réfections de voiries et aménagements des trottoirs à la RPA facilitant l'accès des Personnes à Mobilité Réduite



Aménagement du chemin d'accès entre la Résidence pour Personnes Autonomes et l'école



Réaménagement de la place derrière la mairie :

Début 2021, une partie du mur a été remplacée par des barrières urbaines afin de créer un espace plus fonctionnel pour fluidifier l'accessibilité au sein de notre marché hebdomadaire.



Piste BMX



Un nouvel équipement de loisirs a vu le jour derrière l'école. Il a été réalisé à l'initiative d'une nouvelle association « club de BMX » présidée par Louis Goddard et la commune. L'association s'est engagée à animer et entretenir cet équipement.

L'association recherche des bénévoles pour encadrer et accompagner les jeunes intéressés par cette piste BMX.

Le dojo



Le nouveau Dojo est opérationnel depuis le mois de septembre pour le plus grand bonheur des différents utilisateurs. Cofinancé par la communauté de communes et la commune, cet espace permet de compléter l'offre de locaux pour la pratique sportive.

Des travaux extérieurs sont en cours pour valoriser ce site.

Réparation du vitrail de l'église de Gavray



La façade de la salle des fêtes de Sourdeval-les-Bois a été rénovée et le chauffage de tous les logements locatifs de la commune ont été remplacés.

<u>Projets 2022</u>: réfection de la voirie rues de la Planche, du Maupas et du Val suite à la remise en état des canalisations d'eaux et l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, toiture de la mairie.

BUDGET 2021

Membre de la communauté de communes Coutances mer et bocage, (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), la commune perçoit le produit de la fiscalité des ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties).

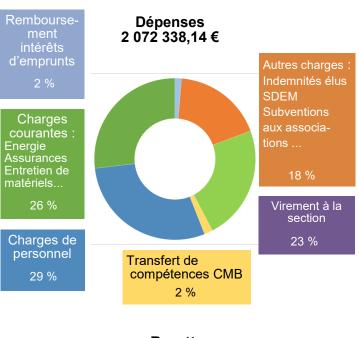
L'EPCI perçoit l'intégralité du produit de la taxe professionnelle et exerce en contre partie l'exercice des compétences obligatoires (aménagement du territoire, développement économique) pour le compte de la commune, ainsi que les compétences optionnelles (tourisme, environnement, petite enfance, école, enfances et

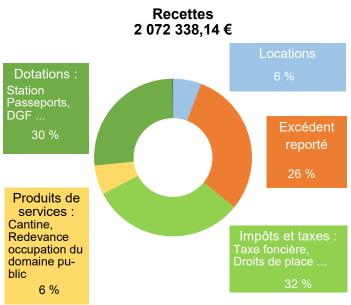
jeunesse, culture et sports).

Le résultat de l'analyse financière réalisée en 2021, présente une situation de la commune nouvelle de Gavray sur Sienne globalement saine.

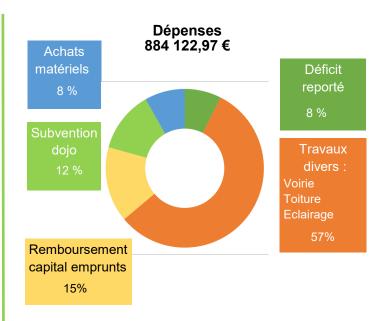
Le niveau de l'encours de la dette au 31/12/2020 est de 1 345 K€ contre 1 485 K€ au 31/12/2019, soit une baisse de 9.38%. La capacité de désendettement de la commune en années de CAF brute s'améliore pour se situer à 3,97 années en fin d'exercice 2020, soit à un niveau favorable, pour les investissements futurs.

Fonctionnement

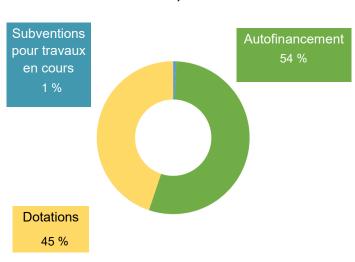




Investissement



Recettes 884 122,97 €





La Foire Saint-Luc, un retour ensoleillé!

La foire Saint-Luc 2021 constituait un défi à relever pour la nouvelle municipalité après une année blanche. Le bilan est un succès de par le nombre de visiteurs (environ 70 000) et le retour de nombreux exposants. Ce succès tient aussi à la météo ensoleillée qui a largement contribué au plaisir des nombreux visiteurs de retrouver cette foire millénaire sous le signe de la convivialité et du commerce.

La commission « Foire Saint-Luc » avait proposé de repartir du format 2019 en terme d'organisation et d'animations avec quelques nouveautés malgré tout, afin de s'imprégner et construire le projet 2022.

Compte tenu du contexte sanitaire Covid, le négoce des chevaux s'est réorganisé laissant craindre une baisse de la fréquentation de notre foire aux chevaux. Mais quelle bonne surprise de voir qu'elle a gardé son attractivité avec environ 200 équins présents.

Les foires aux chiens et aux volailles n'ont pas rencontré le même succès, en cause, sans doute, de nouvelles règles sanitaires.





Foire à la citrouille : les gagnants !



Concours de citrouilles décorées

Catégorie enfant : Clara Deguelle Catégorie ado : Julie Delaplanche Catégorie adulte : Micheline Lethimonier

Concours de la plus grosse citrouille

Etienne Daboville Géante d'Atlantic de 300 kg



Quelques points complémentaires

Travaux

Hormis les travaux d'entretien courant, des aménagements pour le confort des usagers ont été réalisés cette année.



Animations

83 participants au concours de décoration de citrouilles et un nouveau record établi pour l'une d'elle 300 kg à la pesée. Les chiens de troupeaux et la reconstitution historique équestre ont une fois encore attiré une foule considérable.

Le budget

Pour cette édition 2021, il a augmenté en raison du surcoût lié à la sécurité sanitaire. La maîtrise du budget pour l'édition prochaine demeure un objectif. Le conseil municipal est convaincu que notre foire est un patrimoine à préserver qui contribue au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

Parkings

Leur gestion est très tendue à certains moments avec l'afflux des visiteurs et malgré l'utilisation croissante des navettes au départ du bourg. Ces parkings sont l'objet d'une attention particulière

de la commission afin que toutes les recettes puissent contribuer aux charges de fonctionnement important de la foire. Nous sommes également très attentifs à la sécurité et au service aux usagers.

L'espace de la lande Saint-Luc

Composé de plusieurs hectares, c'est un espace à valoriser pour d'autres manifestations. Nous sommes donc à la recherche de partenaires intéressés pour créer de nouveaux évènements.

Boutique officielle

Nouveauté 2021, la marque « Foire Saint-Luc de Gavray-sur-Sienne » est désormais déposée et valorisée sur de nombreux objets (sacs shopping, tabliers, tee-shirts, casquettes...) en vente sur notre stand et toute l'année à la mairie de Gavray-sur-Sienne.





Témoignage de Michaël Houstin, Maire délégué de Gavray et vice-président de la commission Foire Saint-Luc :

En tant que nouvel élu et en charge de l'organisation et de la sécurité de cette foire, j'ai pu vivre de manière intense l'événement en coulisse dès le lever du jour et jusqu'à la tombée de la nuit durant ces 3 jours de foire.

C'est impressionnant de voir qu'en quelques heures, ce champ de foire se remplit avec plus de 400 exposants et jusqu'à 30 000 visiteurs sur une journée.

Cette foire millénaire ne pourrait exister sans le professionnalisme et l'engagement de nos agents municipaux. Ils méritent notre soutien et notre reconnaissance.

J'ai pu travailler en étroite collaboration avec notre maire, Sébastien Lecomte et tous les acteurs concernés surtout avec cette édition particulière, placée sous le signe de la COVID 19.

Je remercie bien sûr tout le conseil municipal, les bénévoles et notre personnel vacataire qui se sont mobilisés et ont contribué au succès de cette édition 2021.

Je vous donne rendez-vous en octobre 2022 pour une nouvelle édition! »



Vous souhaitez suivre le projet ? Rendez-vous sur le site internet www.coutancesmeretbocage.fr, rubrique « grand dossier urbanisme ». Pour recueillir les observations des habitants et professionnels, des registres de concertation sont disponibles dans les mairies, au siège et au service urbanisme de Coutances mer et bocage.

PLUI de Coutances mer et bocage

L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se poursuit.

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont en cours de définition et des rencontres cet automne ont mobilisé les 49 communes. Le projet de diagnostic partagé présenté en réunion publique est disponible sur le site internet de Coutances mer et bocage.

Le PADD vise à travailler en cohérence les besoins en matière d'aménagement, le cadre de référence des documents d'urbanisme et la loi climat et résilience. Les orientations d'urbanisme, d'énergies renouvelables, de logements, de biodiversité ... intègrent déjà les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Equilibre du Territoire). En parallèle, la loi climat-résilience prévoit de réduire l'artificialisation de nos sols. Atteindre l'objectif fixé « de zéro artificialisation nette en 2050 » consistera à éviter l'artificialisation de nos terres agricoles et naturelles.

Dans ce cadre <u>3 grandes orientations</u> se dégagent pour notre PADD :

- Se projeter à la hauteur des enjeux climatiques : accompagner la transition écologique, préserver et veiller à la durabilité des ressources, composer avec la

vulnérabilité du territoire ;

- Repositionner Coutances mer et bocage dans la dynamique départementale et affirmer le rôle de Coutances : répondre aux enjeux de mobilité, de développement et de proximité ;
- Affirmer notre identité, développer un territoire agréable à vivre et accueillant, un urbanisme équilibré et durable : conforter la qualité du patrimoine et des paysages, proposer de nouvelles constructions adaptées aux enjeux, accompagner notre rayonnement touristique.

Pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, des modes de vie et des acteurs économiques, la loi climat-résilience invite à revisiter nos façons d'aménager, proposer des solutions pour construire plus sobrement en foncier et en énergie, favoriser la biodiversité, la qualité de l'eau ... La loi nous oblige à réduire de moitié tous les 10 ans nos surfaces constructibles en dehors des espaces déjà bâtis.

Le PADD sera travaillé jusqu'à mi-2022. Des réunions publiques seront organisées pour le partager avec les habitants et un débat entre les élus aura lieu au sein de la collectivité pour le finaliser.



RLPI de Coutances mer et bocage

Les bases du règlement en cours de préparation

Le diagnostic et les enjeux du Règlement Local de Publicité intercommunal ont mis en évidence 4 orientations :

- Valoriser le patrimoine et les paysages porteurs des identités locales ;
- **Améliorer** le paysage des principales entrées de ville et traversées urbaines ;
- Préserver le cadre de vie urbain et résidentiel ;
- **Garantir** une visibilité des activités respectueuse du cadre urbain et paysager pour conforter le développement et l'attractivité du territoire.

Ces orientations font l'objet de débats (dans les conseils municipaux à l'automne 2021) et en conseil communautaire au printemps 2022.

En collaboration avec les communes, des propositions de règlement sont en cours. Un zonage permettra de différencier les secteurs où la règlementation sera adaptée : secteurs urbains, ruraux, à forte valeur patrimoniale et/ou environnementale, littoraux, ... Cette étape donnera lieu à des réunions de travail mobilisant les élus, les professionnels, les associations et unions commerciales, ainsi qu'à des réunions publiques pour partager le projet en 2022.



L'urbanisme se dématérialise

À compter du 1^{er} janvier, les procédures de demandes d'autorisations pour tout ce qui concerne l'urbanisme à savoir les demandes de certificats d'urbanisme, déclarations préalables, les différents permis (de construire, d'aménager, de démolir) et les déclarations d'intention d'aliéner, sont entièrement dématérialisées.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme répond à un objectif de simplification et de modernisation du service public, et à l'amélioration de la relation entre le public et l'administration.

Il s'agit de permettre le dépôt en ligne, de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme jusqu'à l'autorisation de travaux pour les particuliers, entreprises, professionnels de l'immobilier. Les échanges pourront se faire également par voie dématérialisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dépôt en ligne peut se faire via le Guichet Unique (https://cartads.communaute-coutances.fr/guichet-unique).

Guichet Unique

Quel dossier pour mon projet?

Vous avez un projet d'urbanisme?

Avant de solliciter une autorisation d'urbanisme, renseignez-vous auprès des services de la mairie sur la réglementation applicable à votre projet et sur les démarches à effectuer.

Étape n°1 :

Vous ne connaissez pas la réglementation applicable sur notre commune : retrouvez les documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme :

https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/.

Vous ne connaissez pas la procédure applicable à votre projet : retrouvez les informations sur la page d'accueil du **Guichet Unique** et sélectionnez « Quel dossier pour mon projet ? ».

Étape n°2 :

Vous avez réuni l'ensemble des documents nécessaires pour votre demande d'autorisation d'urbanisme, passez à la dématérialisation. Remplissez votre dossier en version dématérialisée sur le Guichet Unique : https://cartads.communaute-coutances.fr/guichet-unique. Créer votre compte et suivre les étapes.





Sensibilisation à l'éducation au développement durable

La commission environnement a accompagné 46 élèves de 6ème du collège Vaudatin et 47 de CM1-CM2 de l'école de Gavray-sur-Sienne qui ont uni leurs efforts vendredi 8 octobre 2021 en participant à l'opération « Nettoyons la Nature »; des enseignants avaient également répondu présents.

A ce titre, Monsieur Dumesnil, principal du collège, confiait :

Sensibles à l'éducation au développement durable, les écoliers et collégiens ont récupéré de nombreux déchets aux alentours de la mare, sur la place du champ de foire, en centre-ville ou encore au carrefour des randonneurs. De nombreux mégots ont ainsi été récupérés, des papiers, du verre, un sèche-cheveux, un four (??!), autant d'objet qui ont suscités l'incompréhension chez les élèves. Un travail sera mené notamment par les éco-délégués du collège pour trier ces déchets, les peser et

entamer une démarche de sensibilisation au tri et au recyclage.»

Les actions les plus efficaces pour réduire la production de déchets sont ceux entreprises à la source, et comme tout citoyen, à Gavray-sur—Sienne, nous pouvons contribuer à réduire le volume des déchets par des gestes simples, en évitant, par exemple de les jeter au sol.

Par ces gestes, nous limiterons la pollution des eaux de rivière. De plus, la Mairie met à disposition de ses administrés, de nombreux points de tri. Il est indispensable de réagir rapidement pour réduire notre production de déchets ménagers et de plastiques, qui, jusqu'à ce jour n'a de solution que l'enfouissement (voir photo), dans les centres de moins en moins nombreux et dont la fermeture est programmée pour 2030

L'avenir de la planète est entre nos mains.



Centre d'enfouissement de Saint-Fromond

Sacs poubelles

A compter du 1er janvier, aucune carte ne vous sera demandée pour retirer vos rouleaux de sacs poubelles dans vos mairies. Le nombre de rouleaux pour l'année est de 4 soit 1 par trimestre.

Deux tailles vous sont proposées : 30 litres ou 50 litres. Chaque rouleau comporte 25 sacs.







Le Centre communal d'Action Sociale et la Résidence Autonomie du Bois Taney

Outre la gestion des situations d'urgence, les administrateurs se sont attachés à l'actualisation de différents documents tels que :

- Le formulaire d'entrée au sein de la résidence autonomie,
- le livret d'accueil.
- le contrat de séjour,
- le règlement intérieur de la résidence autonomie,
- la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale, et enfin un questionnaire de satisfaction.

Ces différents documents ont été validés par le conseil d'administration

du CCAS, et prendront effet au cours du premier trimestre 2022.

Les membres du CCAS travaillent aussi sur le projet d'établissement nécessaire aux évaluations internes et externes de la résidence demandées par l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Départemental.

Afin de faciliter le parcours de vie de nos résidents et de leur famille, le CCAS a également signé des conventions d'accueil temporaire ou définitif avec les EHPAD de Cérences et de Percy-en-Normandie. (cf photo cidessus).

Une résidente à l'honneur!



Les 100 ans d'une de nos locataires, Suzanne Duclos de la résidence autonomie du Bois Taney, le 15 mai.



Les activités

A la fin du confinement et des couvre-feux, le CCAS a décidé par mesure de précaution de ne pas reprendre les activités au sein de la résidence autonomie en juin.

C'est donc en septembre que la Gym équilibre, l'atelier cuisine et l'atelier mémoire ont repris. Ils rencontrent un franc succès!

D'autres ateliers tels que Nutrition, les 5 sens en éveil, bien-être et estime de soi, le sommeil ont été proposés mais ne regroupent que quelques personnes.

Le 22 octobre, 41 personnes ont eu le bonheur d'assister au Jumping International 4* au pôle hippique de Saint-Lô. Le CCAS a pris en charge le transport collectif.















DOSSIER POMPIERS

Gavray-sur-Sienne a la chance d'avoir une caserne présente sur son territoire. En 2021, les pompiers ont réalisé 404 interventions, mais par manque de volontaires, 30 autres n'ont pu être honorées.

Une garde

active? Mais

qu'est-ce c'est?

1h de sport

Un p'tit déjeuner

Des manœuvres

Un peu de théorie

Le lieutenant **Arnaud Norroy** nous en dit un peu plus.

« Pompier volontaire depuis trente ans, je dirige une caserne multi bâtimentaire puisque j'ai la responsabilité de deux équipes, l'une à Gavray-sur-Sienne et la seconde à

Hambye. Ces deux équipes sont distinctes mais elles se retrouvent tous les dimanches matin pour une garde active ».

Le lieutenant Norroy nous fait part de son inquiétude quant à l'engagement des personnes volontaires. Sur les deux casernes, seulement 28 personnes sont opérationnelles,

ce qui est peu, compte-tenu des différentes interventions qui peuvent avoir lieu. « Certaines fois, la caserne de Gavray-sur-Sienne, ne peut intervenir sur des opérations de notre territoire ; il est donc fait appel aux casernes les plus proches ».

« Un rêve de petite fille devenu une réalité »

Du haut de ses 19 ans,
Ashley Herel , nouvelle
recrue depuis octobre 2021,
nous explique pourquoi elle
a décidé de s'investir auprès
des pompiers volontaires
de Gavray-surSienne.

« J'ai décidé de m'engager auprès des pompiers volontaires car c'était tout d'abord un rêve de petite fille. Pour moi, pouvoir entrer

dans cette équipe va me permettre de me sentir utile

aux autres et d'être au contact de personnes qui en ont le besoin. En outre, être une femme pompier, est je pense, un atout, pour intervenir dans certaines situations. Mon temps libre, aussi, me permet d'être disponible pour participer aux différentes formations pour valider mon année de stagiaire ».





Morgan Marcadier, président de l'amicale des pompiers

« L'amicale est une association de la loi 1920 consistant à venir en aide aux sapeurs-pompiers qui peuvent avoir des difficultés. C'est aussi un moyen de nous réunir lors de la Sainte Barbe ou lors des manœuvres avec le café et les croissants. Cette association a une vocation sociale. Elle permet aux sapeurs-pompiers actifs, leur famille et aux anciens sapeurs-pompiers de financer différentes sorties ou cadeaux pour récompenser un engagement qui impacte la vie familiale ».

« Je suis devenu sapeur-pompier volontaire car quelqu'un de très proche est décédé devant moi. Cet accident a été un « déclic » pour moi et il fallait que je devienne pompier, je lui devais cela ».

« Selon moi, pour être pompier volontaire, il faut être mature, rigoureux, savoir garder le secret professionnel, avoir du sang-froid, et savoir être à l'écoute ».

Les chiffres de la Manche

30 148 interventions au 09.11.2021

48 centres d'incendies et de secours

« Une passion depuis toujours »

Philippe Macé, 58 ans, vingt-et-un ans au service des pompiers volontaires de Gavray-sur-Sienne.

« Pompier volontaire, c'est avant tout une passion. Il faut aimer le contact et avoir envie de porter secours à la population ».

Leurs missions:

- Secours d'urgence,
- Secours routier,
- Lutte contre les incendies,
- Lutte contre les pollutions,
- Interventions suite aux catastrophes naturelles.

Devenir pompier volontaire, c'est aussi :

- S'engager pour 5 ans à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire,
- Être suffisamment disponible pour pouvoir assurer un minimum de gardes et d'astreintes.

Et si c'était vous ?

- Vous avez entre 16 et 55 ans,
- Vous voulez vous engager au service des autres et vous sentir utile,
- Vous voulez partager des valeurs de solidarité
- Vous aimez le travail en équipe,

Venez nous rencontrer à la caserne!





La jeunesse s'intéresse et s'engage

Aide aux portages de courses

Au printemps dernier, une dizaine de jeunes élèves de 6^{ème} du collège Roland Vaudatin étaient présents sur le marché du samedi matin pour aider les personnes à porter leurs courses jusqu'à leurs voitures.

Leur amabilité, volonté et disponibilité ont été récompensées par la générosité des bénéficiaires du service.

L'argent récolté a été reversée au FSE (Foyer Social Éducatif) du collège .



Lors de la Foire Saint-Luc, Sébastien Lecomte a remercié nos jeunes pour leur implication, en les invitant à l'inauguration de la foire et à participer à un atelier de décoration de citrouille avec quelques élus.



Mini-entreprise du collège

(cf photo ci-dessus)

Cette année, la mini-entreprise du collège nommée Earth Bag, compte 22 élèves de 3^{ème}. Ils consacrent 1h30 par semaine à leur projet. Les élèves sont accompagnés de plusieurs professeurs.

Les mini-entrepreneurs ont choisi de créer, fabriquer et vendre des « totes bags » (grands sacs en tissu). Ces sacs servent aussi bien de sacs à main ou de sacs à course... Ils sont fabriqués avec du tissu recyclé, issu des collectes que les jeunes ont mis en place au collège et au magasins U Express.

Ils vendront leurs créations sur les marchés du samedi matin, au magasins U Express ainsi qu'au collège et à l'école primaire.

Des commandes seront possibles via des bons spécifiques.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la minientreprise sur les réseaux facebook, instagram et twitter en tapant earthbag.entreprise ou les contacter par mail à : earthbag.entreprise@gmail.com

Vous pouvez les aider : ils recherchent du tissu épais (type drap, rideaux...), n'hésitez pas à faire un don !

Aire terrestre éducative

Ce projet initié par le club nature du collège en partenariat avec l'association AVRIL et la commune, a pour objectif la sauvegarde et valorisation de la mare à proximité du collège.

Soutenu financièrement par l'Agence de l'eau, il constitue un projet pédagogique innovant, puisque seules trois nouvelles aires récréatives terrestres ont été inscrites en 2021 dans le département de la Manche.



218 élèves à l'école des Bords de Sienne et 186 élèves au collège Roland Vaudatin pour l'année scolaire 2021-2022.

L'École des Bords de Sienne



Depuis le mois de Juin, l'École maternelle et primaire porte désormais le nom: « Ecole des Bords de Sienne ».

Ce nom faisait partie d'une liste établie par les élèves. Le vote s'est déroulé pendant le conseil d'École en présence des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus.

Potager de l'école primaire

Ce potager (cf photo ci-dessus) est un projet à l'initiative de l'école primaire et maternelle accompagné par la commune et la CMB pour mieux sensibiliser les enfants à l'environnement et au « manger local ». Ce potager de 140 m² a été possible grâce à de nombreux partenaires techniques et financiers. C'est un chantier participatif avec des enseignants, des parents et des enfants sur deux matinées qui a permis de finaliser ce beau projet.

La crèche

Le multi-accueil de Gavraysur-Sienne « les lutins de la Sienne » a accueilli une nouvelle directrice le 1^e septembre 2021.

Natacha Ghazi, éducatrice de jeunes enfants, n'est pas inconnue des parents et de ses collègues puisqu'elle est arrivée à la crèche en mai 2020.

Mme Chantal Deniau (directrice depuis la création du site en 2013) a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a quitté la structure le 1^{er} mai 2021.

Fresque du collège

Les collégiens ont travaillé avec Séb Toussaint. Cet artiste de Street-art est venu créer une fresque colorée et graphique où le mot AVENIR est subtilement inscrit.



Elections des délégués de classe du collège à la mairie

En octobre dernier, Sébastien Lecomte a accueilli les élèves de 6ème pour qu'ils puissent élire leurs délégués de classe.

Cela a permis aussi aux

Cela a permis aussi aux élèves de s'intéresser à la fonction d'élu, de Maire et de comprendre le déroulement des élections.



Carte course d'orientation (CO)

La commission vie scolaire a travaillé en collaboration avec l'association de sauvegarde du château, l'enseignant d'EPS du collège, l'animateur référent du sport de la CMB et la fédération départementale de CO pour créer une carte de course d'orientation. Cette carte est un outil important pour initier cette pratique sportive à nos jeunes sur l'ensemble de la butte du château Ducal.





La COVID 19 et les campagnes de vaccination

La première campagne de vaccinations a été mise en place par les collectivités de Coutances et Coutances Mer et Bocage en début d'année. Ils avaient alors demandé à l'ensemble des communes qui le souhaitaient, de contacter les personnes âgées de + de 75 ans et les personnes présentant des pathologies à risque.

Les élus de Gavray-sur-Sienne se sont donc chargés, à partir des listes élaborées lors du 1^{er} confinement, de contacter les personnes âgées et/ou vulnérables pour leur obtenir un rendez-vous au centre de vaccination de Coutances. 203 habitants de Gavray-sur-Sienne ont ainsi pu recevoir leur 1^{ère} et 2^{ème} doses du vaccin PFIZER entre début mars et fin mai 2021.

Début novembre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a contacté Monsieur le Maire de Gavray-sur-Sienne pour savoir si la commune acceptait de mettre en place un centre éphémère de vaccination pour les 2ème et 3ème doses du vaccin Pfizer, à charge pour la commune de trouver du personnel médical apte à

vacciner. Les deux cabinets infirmiers et les pharmaciens ont été sollicités et ont tout de suite accepté de collaborer à cette campagne. Un centre de vaccination ponctuel a donc été mis en place au Pôle de proximité au 38 Rue de la Poterie à Gavray-sur-Sienne. **Cinq dates ont été arrêtées** : les mardis 16 et 23 novembre, 14 décembre, 4 et 11 janvier 2022.

Pour toucher le plus grand nombre de personnes, des annonces ont été publiées dans la presse et sur les réseaux sociaux. Elles ont permis à environ 700 personnes domiciliées à Gavray-sur-Sienne mais aussi dans les communes de l'ancien canton de Gavray de recevoir leur 2ème ou 3ème dose du vaccin.

Un grand merci à tous nos professionnels de santé sans lesquels cette opération n'aurait pas pu avoir lieu. A noter qu'ils ont assuré cette action sur leurs jours de repos.

Toutes nos félicitations et notre reconnaissance!



Les professionnels de santé entourés des membres du CCAS

Gavray-sur-Sienne, une ville attrayante et dynamique

Gavray sur Sienne rime avec attractivité et dynamisme, vous avez pu constater la création, la reprise et l'ouverture de nouvelles entreprises et commerces sur notre territoire.



Les Quat'Z'Arts

La pizzeria, a changé de propriétaire depuis le 1er janvier. Claire Bourguoin et ses 6 ans d'expérience en restauration a su apporter de la nouveauté avec 30 pizzas à sa carte et 6 burgers, le tout réalisé avec des produits frais, locaux et italiens pour certains ingrédients. Malgré un début d'activité compliqué avec la mise en place du couvre-feu sur la 1ère partie de l'année, elle remercie la clientèle qui a su s'adapter et rester fidèle.

<u>Coordonnées</u>: 3 Rue de la Libération, tél: 06 74 69 52 00, ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18H à 21H30 et le samedi de 11H45 à 13H45 et de 18H à 22H. Dimanche de 18H à 21h30.

Elec'Tendance Agencement

Floic et Harmonie Beuve se sont installés le 6 juillet 2021 route de Coutances, dans les anciens locaux de M. Guy Prevel architecte. Leur activité: électricité, pose de placo et de plafonds tendus. Fort d'une expérience dans une entreprise générale du bâtiment et après recherches et réflexions, une installation à Gavray-sur-Sienne était une évidence, pour eux, originaires de Gavray et Folligny, car Gavray-sur-Sienne « est une ville qui bouge ».

<u>Coordonnées</u>: La Traversière, tél. : 02 33 59 34 38, bureau ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.



ELEC TENDANCE AGENCEMENT Installation electrique Installation silectrique Installation electrique Ins

L'univers de Max

Le magasin de vêtements pour homme a ouvert ses portes le 26 octobre dernier au 4 Rue de la Libération. Fabienne Turpin propose une ligne de vêtements élégante, raffinée, authentique et d'un bon rapport qualité-prix avec des marques comme Benson & Cherry pour les adultes et classiques intemporels aux dernières tendances avec Jack et Jones pour les plus jeunes. Le dynamisme et le passage important étaient pour elle un élément déterminant.

Coordonnées: 4 Rue de la Libération, tél: 02 33 60 67 68, ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12H30 et de 14h30 à 19h et le samedi de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 18H30.

Le Familly

Maxence et Adrien Jean sont deux frères qui ont repris le TABAC PRESSE JEUX au 19 Place du Docteur Beck depuis le 15 novembre. Comme leur prédécesseur, ils proposent tabac, presse, jeux, carterie, confiserie et relais colis Pick-Up. Installés antérieurement à Périers, l'opportunité, l'attractivité et le dynamisme du bourg les a convaincus de s'installer à Gavray-sur-Sienne.

<u>Coordonnées</u>: 19 Place du Docteur Beck, ouvert du lundi au samedi de 7H à 20H.







Coutances mer et bocage

La revitalisation des centres-villes au programme de « Petites villes de demain »

« Petites villes de demain » est un dispositif mis en place par l'État en 2020 avec pour objectif principal de proposer aux petites villes un accompagnement en ingénierie et en moyens financiers pour concrétiser leurs projets et renforcer leur fonction de centralité.

1 600 communes françaises sont lauréates de ce dispositif dont 37 situées dans la Manche. Gavraysur-Sienne, Agon-Coutainville et Coutances ont porté une candidature commune au niveau de la communauté de communes Coutances mer et bocage et ont été sélectionnées.

Les axes d'intervention mis en avant par les trois communes concernent le logement, la mobilité, l'offre commerciale, l'accès aux services, le cadre de vie et de façon transversale, la transition écologique.

Pour coordonner et animer le dispositif, l'État subventionne notamment le recrutement d'un chef projet dédié. communication avec les élus, les services communaux intercommunaux, ainsi que les partenaires nombreux programme comme la Région et le Département, il effectue le suivi des projets, de réflexion à leur réalisation.

Victor Laîné (photo ci-dessous) a récemment pris son poste en tant que chef de projet et intervient de façon mutualisée sur les trois communes pour les trois ans à venir.

La mobilité au cœur des préoccupations

La communauté de communes Coutances mer et bocage est devenue cette année « Autorité Organisatrice des Mobilités » et a adopté une stratégie de « mobilité rurale ».

Ce plan de mobilité a été élaboré pendant 18 mois, en appui sur une concertation citoyenne et avec les élus. Il se décline autour de 4 enjeux majeurs : favoriser les déplacements durables et alternatifs à la voiture individuelle, aller vers une mobilité plus inclusive, vers de la dé-mobilité et la proximité et une politique de mobilité rurale partagée et animée avec 7 axes et 25 actions.

Parmi elles, certaines sont déjà en cours de réalisation, comme l'arrivée du bus France Service, qui circulera sur toute la communauté de communes, dans chaque commune, une fois par mois aux heures et jours d'ouverture de la mairie, pour accueillir et aider les personnes dans leurs démarches numériques.





Notre commune accueillera au premier semestre, un espace « France services ».

Positionnée dans les locaux de la mairie. France services permettra aux usagers d'accéder dans un même lieu, aux 9 partenaires nationaux (ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole. La Poste les communes (pour dépourvues du service), soit par des permanences régulières, soit par visioconférence.

Un agent France services pourra:

- vous accompagner dans les

France services

démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions;

- vous aider dans les démarches en liane (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne);
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager;
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de nécessaires à la pièces constitution de dossiers administratifs).

Laurine HERMAN, Championne de France en saut d'obstacles



Portrait de Laurine Herman, 19 ans, en deuxième année d'école d'infirmière.

Depuis quand pratiquez-vous l'équitation?

« Je monte à cheval depuis 12 ans et cela fait 7 ans que je monte au Centre Équestre du Val de Sienne à Gavray. »

Racontez nous cette journée où vous êtes devenue championne de France.

« Le 19 septembre 2021, avec mon équipe composée de Baptiste Renault, Isabel Brooke Petitpas et Dimitry Jeanne, nous avons été sacrés Champions de France Amateur 1 (1m20) en saut d'obstacles au haras de Jardy à Marnes-la-Coquette.

Dès la fin de la deuxième étape, lorsque que j'ai compris que j'étais championne de France, j'ai ressenti une immense joie et surtout une grande fierté pour ma jument qui a été irréprochable durant ce week-end en réalisant deux parcours sans faute. Pour moi, c'est la récompense de plusieurs années de travail aux côtés de ma jument et la clôture d'une magnifique saison que nous avons réalisée. »

Quels sont vos projets futurs?

« J'aimerai faire les championnats de France amateur élite (1m25/1m30) en individuel en juillet prochain. D'autres projets sont en celui de retourner au cours comme championnat de France équipe en 2022, avec la même équipe, dans l'espoir de décrocher de nouveau la médaille! »

« Je tiens à remercier mon équipe, ma jument, mon centre Équestre, mes parents et mon petit ami pour leur présence et leur pendant week-end soutien ce championnat et tout au long de ma saison de concours. »



ACCESSIBILITÉ

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou besoin d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une France services. Où que vous vous trouviez. vous pouvez accéder en

moins de 30 minutes à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles, quel que soit la France services qui vous accueille.

ACCOMPAGNEMENT

Quand vous vous rendez dans une France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

NUMÉRIQUE

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos besoins numériques du quotidien.

Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires.



L'enquête de recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et détermine la population officielle de la commune de Gavray-sur-Sienne.

Il a lieu tous les 5 ans.

L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Ces résultats sont très importants. Installer des commerces, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leur marché, et les associations leur public.

Il permet également de calculer la participation de l'État au budget de la commune.

Les agents recenseurs sont recrutés par la municipalité. Lors de la période d'enquête, un agent, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Nous vous remercions par avance de leur réserver votre meilleur accueil

Vos réponses sont strictement confidentielles (l'agent recenseur et toutes les personnes chargées de traiter les questionnaires sont tenues au secret professionnel). Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Ces statistiques sont accessibles via la site internet www.insee.fr.

Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.















Vos agents recenseurs : Dominique Boulet, Elodie Hecquard, Catherine Helaine, Christine Laisney,
Colette Legrusley, Magali Outrequin, Natacha Villeneuve.

Calendrier des manifestations 2022

JANVIER JUILLET Mar 4 : Concours de belote (club 3ème jeunesse) Sam 2 : Apéro-concert (UCACG) Jeu 6: Randonnée Gavray (AATTG) Lun 4 : Randonnée Le Mesnil-Rogues (AATTG) Sam 8: Vœux du Maire Sam 9 : Marché Normand (Joie et loisirs) Mar 11: Don de sang (Donneurs de sang) 9/22 : Salon des Arts (AATTG) Sam 15 : Concours de belote (USG) Dim 17 : Méchoui (comité des fêtes Sourdeval-les-Bois) **Mar 25**: Thé dansant (club de la 3ème jeunesse) Lun 18: Randonnée Gavray (AATTG) Sam 29: Repas club (Handball Gavrayen) Ven 29: Repas de la Paix Dim 30 : Galette des rois (comité des fêtes Sourdeval-les-Bois) **AOUT FEVRIER Lun 1**^{er} : Randonnée Sourdeval -les-Bois (AATTG) Mar 1 : Concours de belote (club 3ème jeunesse) Jeu 11 : St Hyppolite (comité des fêtes Joie et loisirs) Jeu 3 : Randonnée Sourdeval-les-Bois (AATTG) **Lun 29** : Randonnée Le Mesnil-Amand (AATTG) Mar 22: Thé dansant (club 3ème jeunesse) Mar 30 : Concours de belote (club 3ème jeunesse) Sam 26 : Soirée théâtrale (comité des fêtes **SEPTEMBRE** Mesnil-Amand) Sam 3 : Apéro-concert (UCACG) 25 et 26 : Salon de l'emploi et de la jeunesse (Familles Rurales) Jeu 8 : Randonnée Gavray (AATTG) **MARS** Mar 27: Thé dansant (club 3ème jeunesse) Mar 1^{er}: Concours de belote (club 3ème jeunesse) **OCTOBRE Dim 27**: Bal country (Gavray Danse) 1er et 2 : Lotos (UCACG) Mar 29: Thé dansant (club 3ème jeunesse) Mar 4 : concours de belote (club 3ème jeunesse) **AVRIL** Sam 8 : Repas club de football (USG) Dim 3 avril: Repas (anciens combattants 14, 15, 16 octobre: Foire Saint-Luc Sourdeval-les-Bois) Mar 25 : Thé dansant (club 3ème jeunesse) Mar 5 Concours de belote (club 3ème jeunesse) **NOVEMBRE Dim 24**: Foire de printemps (AATTG et UCACG) Mar 8: Don du sang (Donneurs de Sang) Mar 26: Thé dansant (club 3ème jeunesse) Dim 27 : Bal country pour le Téléthon (Gavray MAI Danse) Mar 3 : Concours de belote (club 3ème jeunesse) Mar 29: Thé dansant (club 3ème jeunesse) Sam 14 : Apéro Concert (amicale des **DECEMBRE** sapeurs-pompiers) **Jeu 1**^{er} : Randonnée Le Mesnil-Rogues (AATTG) **Dim 22**: Bal country (Gavray Danse) Dim 18 : Marché de Noël Jeu 26 : Course de côte (VAC) Mar 31 : Thé dansant (club de la 3ème jeunesse) JUIN Deuxième mercredi de chaque mois, jeux de Mar 7 : Concours de belote (club 3ème jeunesse) partage (Familles Rurales) Mar 21 : Fête de la musique (comité des fêtes Joie et

Les manifestations qui vous sont communiquées ce jour sont celles connues à la date de rédaction du bulletin Cette liste n'est pas exhaustive.

(Familles Rurales)

loisirs)

Mar 28 : Thé dansant (club 3ème jeunesse)

Dernier vendredi de chaque mois : soirées jeux

Les expositions de l'année à la mairie

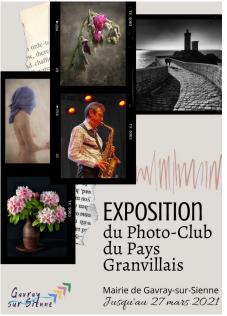
Plusieurs expositions se sont succédées dans les locaux de la mairie. Les amateurs du **Photo-Club du Pays Granvillais** ont présentés des clichés : portraits, marines, natures mortes, paysages, voyages...une grande variété de styles et d'inspirations différentes.

Marc THÉRÉNÉ a ensuite présenté son « Dancing Flowers » : création de fleurs et de jardins imaginaires déclinés sur différents supports comme des tirages

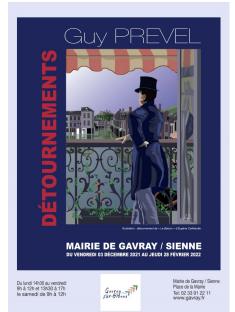
lithographiques.

Christian MALON, (cf notre article ci-dessous) et enfin Guy PREVEL, avec « Détournements » Ces créations graphiques réalisées sur informatique, dans lesquelles il s'amuse à « détourner » des grandes œuvres classiques.

Cette exposition est visible jusqu'au 28 février pendant les heures d'ouverture de la mairie.









Christian MALON

La municipalité a fait l'acquisition d'une vingtaine de photos, réalisée par l'auteur photographe, Christian Malon.

Il s'agit de prises de vue du monde paysan réalisées, notamment pendant la foire Saint-Luc, au cours de ces quarante dernières années. Certaines ont d'ailleurs été publiées dans son livre « Foires de Normandie » paru à l'automne 2000.

Ces clichés témoignent de moments privilégiés de notre foire. Ils ont été exposés pendant la Saint-Luc, sur le stand communal, et également à la mairie jusqu'à fin novembre.

Bonne retraite!

Le 28 février dernier, **Lucien Legros** faisait valoir ses droits à la retraite, clôturant ainsi une carrière de 32 ans au service de la commune.

Bien connu de tous les gavrayens et gavrayennes, il avait été recruté en 1989 pour intégrer l'équipe des services techniques. Lucien Legros dit « Lulu » s'occupait de l'entretien du bourg et des espaces verts.

Son poste a été pourvu par Manuel Blanchet, habitant de Gavray-sur-Sienne.



Rétrospective



Notre plus beau marché!

Le marché du samedi a été retenu au printemps pour participer au concours « Notre plus beau marché » du Journal de 13 heures sur TF1.

C'est finalement le marché de Trouville-sur-Mer qui s'est imposé en finale régionale.

Le vainqueur de l'édition 2021 est celui de la commune d'Étaples-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais.

Film promotionnel

Un film réalisé avec des photographies aériennes est en cours de réalisation.

Il concernera notre commune et celle de Hambye et a pour objet la valorisation de notre territoire.



Visite ministérielle!

Le 15 juillet, **Joël Giraud**, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, était en visite dans la commune dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Souvenons-nous!

En raison de la situation sanitaire, les commémorations se sont déroulées de façon « intimiste ». C'est pourquoi, nous avons voulu partager sur notre page Facebook, le souvenir de Gavray libéré le 30 juillet 1944. Vous avez été nombreux à le partager.







Février sous la neige



Clôture de la mini entreprise du collège, session 2020-2021



Salon des arts

Collection de voitures anciennes et miniatures de Gérard Trouillot, l'exposition "Roulez voitures ..."



Concert de la « La Manzana Orquestra » sur le marché, dans le cadre de Jazz Sous les Pommiers





Exposition Cyprien Desrez par le ravitaillement



Association 39 Infantry
Transportation Detachment US
ARMY



Feu d'artifice



Spectacle au château Ducal



Octobre rose



Commémoration du 11 novembre



Inauguration du Dojo



Inauguration des logements de la gendarmerie



Boîte aux lettres du Père Noël